



Les résidus domestiques dangereux (RDD)



Les RDD sont des substances dangereuses pour l'environnement. Il ne faut pas les jeter dans les ordures ménagères ni les verser dans les toilettes. Apportez-les dans un écocentre.



Les encombrants

Les encombrants sont des objets trop gros pour entrer dans le bac d'ordures ménagères : électroménagers, matelas, tapis, etc.

Pour vous en débarrasser :

- Apportez-les dans un écocentre;
- Faites une demande d'intervention en ligne www.ville.quebec.qc.ca/311;
- Composez le **311**.



Récupération des piles et des batteries

Les piles et les batteries ne doivent pas être mises à la poubelle. Ces objets contiennent des métaux nocifs pour l'environnement.

Pour vous en débarrasser :

- Apportez-les dans un écocentre;
- Déposez-les dans une boîte de récupération. Il y en a à l'hôtel de ville, dans tous les bureaux d'arrondissement, dans plusieurs pharmacies et quincailleries, et dans toutes les bibliothèques de la ville.

Les écocentres

Un écocentre est un centre de récupération des matières résiduelles. Vous pouvez y apporter certains produits et matériaux qui ne peuvent pas être jetés dans les ordures ménagères ni mis au recyclage. Vous devez présenter une preuve de résidence avec adresse.

L'écocentre mobile

L'Écocentre mobile est offert aux résidents des quartiers denses de Québec qui ne sont pas en mesure ou ne souhaitent pas se rendre dans l'un des cinq écocentres permanents répartis sur le territoire.

www.ville.quebec.qc.ca/ecocentres



Ressources utiles

Pour connaître l'horaire des collectes, consultez l'Info-collecte :

www.ville.quebec.qc.ca/services/info-collecte

Pour recevoir un contenant, des sacs ou des instructions pour les collectes, communiquez avec le **311**.



QUÉBEC

Une ville pour
Moi



Trier les déchets

Afin de protéger l'environnement, la Ville de Québec vous invite à trier vos ordures avant de les mettre à la poubelle. En effet, plusieurs matières et objets peuvent être valorisés et avoir une deuxième vie.

La collecte des ordures ménagères est un service municipal offert aux citoyens. Les citoyens de Québec déposent leurs sacs d'ordures et de résidus alimentaires, ainsi que leur recyclage dans les contenants autorisés afin qu'ils soient collectés. Les éboueurs passent ensuite en camion dans les rues selon des journées déterminées pour ramasser les ordures.

Pour en savoir plus, composez le **311**.

Visionnez cette courte vidéo pour apprendre à bien trier vos déchets :



Le recyclage

La réduction des déchets et le recyclage sont des valeurs importantes au Québec. Plusieurs matières peuvent être recyclées : il s'agit principalement des contenants, des emballages et des imprimés faits avec du papier, du carton, du verre, du plastique ou du métal. Ces matières ne doivent pas être mises à la poubelle, mais dans les conteneurs identifiés, les bacs ou les sacs bleus.



Ca va où?

Téléchargez l'application **Ca va où?** afin de connaître le bon tri à faire pour chaque matière!



Les résidus alimentaires

En triant vos résidus alimentaires, vous participez à un effort collectif pour préserver l'environnement. Le contenant de cuisine et les sacs mauves nécessaires au tri des résidus alimentaires sont fournis gratuitement par la Ville de Québec.

Est-ce que ça se mange ou est-ce une partie de quelque chose qui se mange?

Si la réponse est oui, c'est un résidu alimentaire et vous pouvez le mettre dans le sac mauve. Ce peut être, par exemple, des restes de table, de la nourriture périmée ou des épluchures de fruits et de légumes.

Collecte

Les sacs mauves remplis de résidus alimentaires doivent être fermés à double nœud et déposés au même endroit que les sacs d'ordures.

Le guide de collecte des résidus alimentaires

Le guide de la collecte des résidus alimentaires vous permet de mieux comprendre cette collecte.

Consultez-le en ligne!
www.ville.quebec.qc.ca/sacmauve



Autres déchets

Les autres déchets doivent être placés dans des sacs à ordures noirs, verts ou blancs. Les sacs d'ordures sont déposés à l'extérieur dans des bacs ou des conteneurs autorisés, souvent noirs ou verts.

www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/environnement/matieres-residuelles/cavala/



Types de collecte :

- dans la chute à déchets;
- dans un bac roulant;
- dans des sacs placés en bordure de rue;
- dans un conteneur extérieur.



Collecte par sacs

Collecte par bac

Collecte par conteneur

